



VALLÉE DES RIVIÈRES

**Réunion publique de la ville de Vallée-des-Rivières
tenue le 19 novembre 2025, à 19h30, à l'Édifice municipale de Sainte-Anne.**

Présences : Lise Roussel, Jacques Girard, Annick Bellefleur, Jean-Paul Soucy, Paul Roy, Irène Levesque, Bruce Desjardins, Luc Martin et André Thériault.

Absences : Mario Ringuette

La maire, Lise Roussel, souhaite la bienvenue aux membres du conseil, aux employés municipaux et aux chefs des brigades d'incendies. Elle souhaite également la bienvenue aux gens qui regardent la réunion en direct de la page Facebook de Vallée-des-Rivières et aux membres du public présents ce soir.

Elle fait la lecture de l'ordre du jour. Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Luc Martin et **APPUYÉ** par la conseillère Irène Levesque **QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

MOTION ADOPTÉE **UNANIMITÉ** **MOTION** **2025-VDR-129**

2 - Présentation Chambre de commerce Grand-Sault / La Vallée

3 - Conflits d'Intérêt

Aucune déclaration de conflit d'intérêt.

4 - Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Irène Levesque **APPUYÉ** par le conseiller Paul Roy **QUE** les membres du conseil de ville adoptent les minutes circulées de la réunion du 15 octobre 2025.

MOTION ADOPTÉE **UNANIMITÉ** **MOTION** **2025-VDR-130**

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Irène Levesque **APPUYÉ** par le conseiller Luc Martin **QUE** les membres du conseil de ville adoptent les minutes circulées de la réunion du 28 octobre 2025.

MOTION ADOPTÉE **UNANIMITÉ** **MOTION** **2025-VDR-131**

5 - Rapport Maire et Conseillers

Jacques Girard – Le conseiller a réalisé un interview avec un étudiant en journalisme de l'Université de Moncton en rapport avec la forêt expérimentale. Environ 80% des travaux d'amélioration sont complétés. Les travaux sur la tour seront terminés au printemps prochain.

Paul Roy – rien.

Luc Martin – rien.

Irène Levesque – rien.

Jean-Paul Soucy – La conférence de presse pour le service de transport en commun « Flex Go » s'est bien déroulée. Le conseiller travaille actuellement en collaboration avec le comité des nouveaux arrivants sur une activité pour le temps des fêtes.

Bruce Desjardins – Le conseiller fait la lecture des rapports mensuels de l'École Régionale de Sainte-Anne et de celui de l'École Grande Rivière de Saint-Léonard.

Annick Bellefleur – rien.

Lise Roussel – Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la CSRNO pour l'adoption du budget 2026 et le transport en commun. Le 28 octobre, le département d'urbanisme a finalisé le nouveau plan d'aménagement et l'arrêté de zonage; une rencontre publique est prévue en janvier pour présenter ces changements.

Le 1er novembre, la Soirée de la Trouille a rassemblé environ 500 jeunes, avec 22 bénévoles décorant un cabanon pour la distribution de bonbons. Le 11 novembre, la cérémonie du Jour du Souvenir s'est tenue à Saint-Léonard; un appel a été lancé afin de former un comité pour assurer la pérennité de cette tradition.

Enfin, la dernière partie de cartes du comité MADA a accueilli 14 personnes à Notre-Dame-de-Lourdes.

6 a) Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Paul Roy et **APPUYÉ** par la conseillère Irène Levesque **QUE** la correspondance soit acceptée tel que lu.

MOTION ADOPTÉE

UNANIMITÉ

MOTION

2025-VDR-132

6 - Rapport Administration :

André – Le service de transport « Flex Go » débutera en janvier ou février 2026. La CSRNO recrute actuellement du personnel. Le guide touristique est en préparation. Un comité exécutif du Club Skirakdoo est en voie de relance; rencontre prévue le 26 novembre 2025 à 18h30, au Complexe d'urgence de Saint-Léonard. Une rencontre publique sur le nouvel arrêté de zonage et le plan d'aménagement aura lieu le 17 janvier 2026. La municipalité est présentement à la recherche d'organismes qui seraient intéressés de s'occuper de la bar pendant le tournoi familiale de hockey du quartier de Saint-Léonard.

Bernard – Présentation des budget général et eau et égout pour l'année 2026.

6 a) - Rapport Pompier

Les chefs de brigade de Sainte-Anne et de Saint-Léonard procèdent à la lecture des rapports mensuels de chaque brigade.

6 b) – Rapport GRC

La maire procède à la lecture du rapport mensuel de la GRC en raison de l'absence du conseiller Mario Ringuette qui fera dorénavant la lecture pendant les prochaines réunions.

7 - PROPOSÉ par le conseiller Jacques Girard, **APPUYÉ** par le conseiller Paul Roy :

1^{ère} lecture en titre

ARRÊTÉ NO. 1M04-2023-VDR

ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ PORTANT SUR LE TRAITEMENT DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

MOTION ADOPTÉE

UNANIMITÉ

MOTION

2025-VDR-133

PROPOSÉ par le conseiller Jacques Girard, **APPUYÉ** par le conseiller Paul Roy :

2ème lecture en entier

ARRÊTÉ NO. 1M04-2023-VDR
ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ PORTANT SUR LE TRAITEMENT DU MAIRE ET
DES CONSEILLERS

Le paragraphe 12 est ajouté et les paragraphes 1, 2, 3, 4, et 5 sont abrogés et remplacé par ce qui suit :

1. La rémunération de base du ou de la maire sera de dix-neuf mille dollars cinq cents dollars (\$19 500) par année et versée mensuellement. Une rémunération additionnelle est octroyée telle que précisée aux articles 4 et 5 du présent arrêté.
 2. La rémunération de base du ou de la maire suppléante sera de neuf mille sept cent quatre-vingt-douze dollars (\$9 792) par année, et versée mensuellement. Une rémunération additionnelle est octroyée telle que précisée aux articles 4 et 5 du présent arrêté.
 3. La rémunération de base d'un conseiller ou conseillère sera de huit mille soixante-douze dollars (\$8 072) par année et versé mensuellement. Une rémunération additionnelle est octroyée telle que précisée aux articles 4 et 5 du présent arrêté.
 4. En sus, de la rémunération de base, le maire et les conseillers seront rémunérés à raison de cent cinquante dollars (\$150) par réunion de comité de travail et par réunion publique.
 5. En plus de la rémunération de base, le maire et les conseillers désignés par le maire ou par le conseil municipal, seront rémunérés à raison de cent dollars (\$100) par jour et cinquante (\$50) par demi-journée, pour assister à des réunions de leur axe, ateliers, des conférences, des formations, des conférences de l'AFMNB, etc.
12. Le maire et les conseillers recevront une augmentation annuelle de leur rémunération de base. Cette augmentation sera calculée sur la base de l'indice des prix à la consommation, jusqu'à concurrence de 2 %

MOTION ADOPTÉE **UNANIMITÉ** **MOTION** **2025-VDR-134**

PROPOSÉ par le conseiller Jean-Paul Soucy et **APPUYÉ** par la conseillère Annick Bellefleur :

1^{ère} lecture en titre

ARRÊTÉ NO. 12-2025-VDR
SERVICE D'EAU ET D'ÉGOUT

MOTION ADOPTÉE **UNANIMITÉ** **MOTION** **2025-VDR-135**

PROPOSÉ par le conseiller Jean-Paul Soucy **APPUYÉ** par la conseillère Annick Bellefleur :

2ème lecture en sommaire

ARRÊTÉ NO. 12-2025-VDR
SERVICE D'EAU ET D'ÉGOUT

MOTION ADOPTÉE UNANIMITÉ MOTION 2025-VDR-136

PROPOSÉ par le conseiller Bruce Desjardins **APPUYÉ** par la conseillère Annick Bellefleur :

3ème lecture en titre

ARRÊTÉ NO. 2M03-2023-E
ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ PROCÉDURAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE
VALLÉE-DES-RIVIÈRES

MOTION ADOPTÉE UNANIMITÉ MOTION 2025-VDR-137

PROPOSÉ par la conseillère Annick Bellefleur **APPUYÉ** par le conseiller Jean-Paul Soucy:

3ème lecture en titre

ARRÊTÉ NO. 10-2025-VDR
UN ARRÊTÉ CONCERNANT LES FEUX EXTÉRIEURS DANS
VALLÉE-DES-RIVIÈRES

MOTION ADOPTÉE UNANIMITÉ MOTION 2025-VDR-138

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Luc Martin **APPUYÉ** par la conseillère Irène Levesque **QUE** La Ville de Vallée-des-Rivières adopte la politique "BARÈME DES TARIFS – EAU ET ÉGOUT" (No. 14-2025-A).

MOTION ADOPTÉE UNANIMITÉ MOTION 2025-VDR-139

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Paul Roy **APPUYÉ** par le conseiller Jacques Girard **QUE** le Conseil considère l'adoption d'un nouveau plan d'aménagement municipal 14-2026-VDR pour l'ensemble de la municipalité de Vallée-des-Rivières en remplacement du plan rural précédent de Sainte-Anne-de-Madawaska (arrêté No.31) et du plan municipal de Saint-Léonard No.2011-07-20 et de l'arrêté de zonage No.2011-07-20.1

Il est résolu que le plan municipal soit présenté au public le 21 janvier à l'édifice municipal de Vallée-des-Rivières quartier Sainte-Anne compter de 19 heure.

QUE le directeur général se charge, au nom et au compte du Conseil de faire publier l'avis public prescrit par l'article 25 de la Loi sur l'urbanisme sur la page web de Vallée-des-Rivières indiquant l'intention du conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les objections ou commentaires au projet proposé pourront être présentés au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau municipal au directeur général.

MOTION ADOPTÉE UNANIMITÉ MOTION 2025-VDR-140

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jacques Girard **APPUYÉ** par le conseiller Paul Roy **QUE** la **PRÉSENTE ATTESTE** que le **19e** jour de **novembre, 2025** le conseil du gouvernement local

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Paul Roy **APPUYÉ** par le conseiller Jean-Paul Soucy **QUE** la Ville de Vallée-des-Rivières offre le service de déneigement de la cour de l'église située au 668, rue Principale, à Saint-Léonard-de-Port-Maurice, pour la saison hivernale 2025-2026, conformément aux modalités à convenir avec la paroisse. Ce service sera fourni moyennant rémunération.

MOTION DÉFAITE **UNANIMITÉ** **MOTION** **2025-VDR-146**

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Bruce Desjardins **QUE** la Ville de Vallée-des-Rivières offre le service de déneigement de la cour de l'église située au 101, rue Principale, à Sainte-Anne-de-Madawaska, pour la saison hivernale 2025-2026, conformément aux modalités à convenir avec la paroisse. Ce service sera fourni moyennant rémunération.

MOTION DÉFAITE **UNANIMITÉ** **MOTION** **2025-VDR-147**

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jean-Paul Soucy **APPUYÉ** par la conseillère Annick Bellefleur **QUE** la Ville de Vallée-des-Rivière accepte la démission de Janot Mazerolle en tant que pompier volontaire au sein de la brigade d'incendie du quartier de Saint-Léonard, effectif à partir du 19 novembre 2025.

MOTION ADOPTÉE **UNANIMITÉ** **MOTION** **2025-VDR-148**

8 - Informations générales / Communiqué de presse

La maire lit le communiqué de presse du mois pour la ville, qui sera publié sur la page web de Vallée-des-Rivières.

La prochaine réunion mensuelle publique aura lieu **le mercredi 17 décembre 2025, à 19h00**, à l'Édifice municipale de Sainte-Anne.

9 – Période de questions

Un citoyen était présent ce soir afin de poser quelques questions au conseil à propos de l'arrêté 10-2025-VDR portant sur les feux extérieurs à Vallée-des-Rivières.

10 - Il est PROPOSÉ par le conseiller Bruce Desjardins et **APPUYÉ** par le conseiller Luc Martin **QUE** l'ajournement de la réunion soit à 21 h 05.

MOTION ADOPTÉE **UNANIMITÉ** **MOTION** **2025-VDR-149**



Lise Roussel
Maire
Vallée-des-Rivières



André Thériault
Directeur Général / Greffier
Vallée-des-Rivières